



LETTRE DE CHAMPIGNOL

N ° 42

Septembre 2015

Editorial

Le soleil d'été nous a bien réchauffés, et les vacances ne sont déjà plus qu'un souvenir ! Les enfants, après avoir, il y a peu, dévalisé les marchands de glace, se ruent sur les nouveautés scolaires dans les papeteries et les grands magasins ! Tout leur manque ! Ah, cette rentrée ! Toujours à l'heure ! Mouvement perpétuel qui nous étonne chaque année, comme si c'était une première fois ! Les parents, attendris, vont encore une fois tenter de réfréner la fièvre acheteuse de leurs écoliers, collégiens ou futurs étudiants. Chacun d'entre nous reprend le collier avec les réalités du quotidien : les transports, les collègues, les courses chez les commerçants, le temps, le manque de temps... bref, le stress de tous les jours ! Le réveil va sonner trop tôt et l'on va regretter les bonnes siestes estivales ! La vie reprend ses droits : rien ne change vraiment, mais bon....c'est la Rentrée ! Pour les membres du Conseil d'Administration du Comité de Quartier, tout repart aussi : la journée des Associations (qu'il faut préparer pendant les vacances), le Champignol Club, les permanences, les réunions où tout s'envisage, et, avec la Mairie, où tout se décide !

Au programme de ce dernier trimestre, plusieurs dossiers importants :

- La zone bleue, avec toutes les perturbations que cela pose pour beaucoup d'entre nous.
- Le P.L.U. qui va changer bien des choses dans la ville, sur le plan immobilier.
- L'antenne relais du stade Auguste Marin, problème qui n'est toujours pas résolu
- La circulation autour de la gare RER à Champignol.
- La sécurité, etc.

Notre préoccupation première est de rester indépendants et très vigilants pour que la vie à Champignol soit toujours de bonne qualité et meilleure encore, si possible ! Nous y mettons tout notre cœur, même s'il n'est pas toujours facile d'obtenir les résultats souhaités.

Bonne rentrée à tous !

Hervé Reicher

Rentrée originale au lycée professionnel Gourdou Leseurre*

Le mardi 1er septembre à 17h, les élèves de seconde ont été conviés, avec leurs parents et les professeurs, à une prérentrée très inhabituelle. En effet, sous l'impulsion de Madame Courdès Bourgeois et de son équipe éducative, un spectacle, joué par une troupe de comédiens, a été présenté aux familles, reproduisant plusieurs situations couramment mal vécues.

Ce spectacle interactif a permis d'expliquer ce qu'est un lycée professionnel, faisant ainsi tomber un certain nombre d'a priori négatifs. Les parents ont joué le jeu et sont montés sur scène, ce qui n'était pas évident ! Ils furent très applaudis par un public nombreux et directement concerné.

Succès complet pour cette équipe éducative très inventive, et pour la troupe de comédiens qui a su traduire avec justesse, les angoisses suscitées par cet enseignement professionnel si mal connu ! Le Comité de Quartier est heureux et fier d'avoir pu sponsoriser financièrement cette formidable idée.

A 20h, un pot de l'amitié a permis des échanges fructueux entre élèves, professeurs et parents qui avaient tous le sourire !

Reine Debieu

* Lycée des métiers de la maintenance des systèmes industriels offrant des formations allant du C.A.P. au B.T.S.- 320 élèves-17 classes.

Le Conseil d'administration

Hervé Reicher

Président

Annie Paulet
Daniel Macé

Vice-présidents

Christophe Boucly
Reine Debieu

*Trésorier
et Trésorière adjointe*

Elisabeth Gaudeix

Secrétaire

Daniel Aubry
Béatrice Dubois
Florence Lavanant
Bertrand Mirat
Christophe Parsis
Jean-Jacques Puggioni
Serge Roy
Brigitte Serve
Bernard Vincent

Membres du CA

Projet d'aménagement et de développement durable de quoi s'agit-il ?

Le Plan Local d'Urbanisme, dit **P.L.U.**, doit être voté par le Conseil Municipal de Saint-Maur au plus tard le 31 décembre prochain.

Au préalable la Ville doit se doter d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dit **P.A.D.D.**, définissant les grandes orientations du projet de ville qui sera porté par le P.L.U.

La Municipalité a établi ce P.A.D.D. qui a été présenté au public saint-maurien le 10 septembre. Elle a retenu cinq priorités qui serviront de trame aux dispositions du P.L.U., savoir :

- 1 - Affirmer la responsabilité écologique de Saint-Maur - Valoriser la place de la Marne et des paysages des Bords de Marne, renforcer localement la trame verte et bleue, viser une offre de 10 m² d'espace vert par habitant, maîtriser les enjeux des zones inondables et des anciennes carrières.

- 2 - Confirmer le caractère résidentiel de Saint-Maur - Conforter l'organisation de la ville et de ses axes, héritée de l'histoire, mettre en valeur les places publiques, protéger le bâti privé intéressant contre la destruction, préserver les grands jardins contre le morcellement, harmoniser les constructions à venir, contrôler leur qualité architecturale, faciliter l'extension des maisons individuelles, repérer les arbres remarquables, améliorer les entrées de ville, développer les parkings souterrains, maîtriser les antennes-relais, équilibrer l'habitat et les activités, maintenir la répartition d'un tiers des habitants en maisons individuelles et deux tiers en immeubles collectifs.

- 3 - Trouver un équilibre démographique - Atteindre et ne pas dépasser 80.000 habitants en visant une correction des sur-représentations actuelles des tranches d'âge de 0 à 25 ans et de plus de 60 ans. Favoriser un parcours résidentiel complet, notamment pour attirer les jeunes actifs. Inciter au regroupement des parcelles pour le développement de projets. Proposer de résider, travailler, se distraire à portée de marche.

- 4 - Conforter la vocation économique de la ville - Favoriser l'artisanat, l'installation d'entreprises du secteur tertiaire notamment autour de la gare du Grand-Paris, mettre en œuvre le droit de préemption commercial, développer le rôle des marchés forains, utiliser l'atout de la Marne pour les activités de tourisme et de loisirs.

- 5 - Promouvoir l'innovation - Performance énergétique, couverture numérique, informatisation, maîtrise des déplacements en voiture, stations pour véhicules électriques, qualité de l'air, protection des bâtiments contre le bruit, mutualisation des locaux d'entreprises, utilisation de la Marne comme source d'énergie renouvelable.

Traduire ces intentions en actions concrètes c' est une autre affaire.

B.V.

Résultats de l'enquête lancée dans " la Lettre 41 "

Tout d'abord, un grand merci aux nombreux lecteurs qui nous ont répondu. Nous avons dégagé dans vos réponses des tendances très nettes :

- Densification ? Le NON est très largement majoritaire !

- Améliorations ?

- Faire disparaître les voitures ventouses (création d'un parking souterrain à la gare ou création d'une zone bleue).

- Aménagement du carrefour devant la gare RER pour fluidifier la circulation automobile.

- Veiller à la propreté autour de la gare et sanctionner les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux.

- Quels besoins ?

- Maintenir et développer les petits commerces de proximité.

- Sécurité renforcée autour de la gare RER

- Limitation de la vitesse sur certains axes (11 Novembre, P. Sénard, Centenaire etc.)

- Quel avenir ?

- Création de nouveaux espaces verts (devant la gare)

- Conserver la tranquillité du quartier.

Journée festive à Champignol le dimanche 10 mai 2015

Sous un soleil radieux le 9ème vide greniers, organisé par le Comité de Quartier, a connu une affluence sans précédent. 220 exposants souriants ont proposé leurs trésors aux très nombreux chineurs de tout âge. Cette belle animation fait connaître notre quartier, ce qui est une très bonne chose pour tous et resserre les liens entre les Champignolais, heureux d'habiter le coin.

Zone bleue : nous y sommes !

Depuis le 1er septembre, la zone bleue est opérationnelle. La spécificité de Champignol m'a conduit à rencontrer Monsieur Cipriano, Conseiller Municipal en charge, entre autre, du stationnement. J'ai regretté que les décisions arrêtées, pour conduire ce bouleversement des habitudes des Saint Mauriens, n'aient pas été le reflet des réunions de concertation avec les Comités de Quartier !

En effet, les zones bleues déterminées, indépendantes les unes des autres avec un macaron, défini par quartier et prévu pour les riverains, ont été unifiées, avec accès au macaron pour tous ceux qui habitent Saint Maur (justification de domicile + présentation de la carte Navigo + carte grise) ou les non Saint Mauriens y travaillant (attestation de l'employeur de Saint Maur)! Ainsi, muni du macaron, chacun pourra garer son véhicule en zone bleue quel que soit le quartier !

Les Comités de Quartier n'ont pas souscrit à cette formule, car il y a risque de création d'une nouvelle génération de voitures ventouses autorisées !

Personnellement, j'attendais que la ville présente un plan pour éradiquer l'invasion des voitures ventouses venues de l'extérieur, et qui impactaient 40% du stationnement autour de la gare. La zone bleue sera certainement appelée à être étendue pour éviter que le problème ne soit renvoyé à la rue suivante. Libre à chacun d'acheter ou non un macaron ; la possibilité de rentrer sa voiture dans son garage, pour ceux (et ils sont nombreux) qui en ont un, est la solution la plus simple et la moins coûteuse !

Attention pour les détenteurs du macaron, l'arrêté pris par l'ancienne équipe Beaumont, ne permet qu'un stationnement de 24h à la même place ! Que se passera-t-il donc, pour ceux qui s'absenteront quelques jours ? Le règlement devra en tenir compte !

A Champignol, contrairement aux autres gares, il n'y a pas de parking municipal permettant aux habitants d'y louer un emplacement. Or, un certain nombre d'immeubles anciens sont sans garage, ni parking ! Comment ces Saint Mauriens vont-ils pouvoir garer leurs véhicules quand les immeubles anciens sont en zone rouge, voire bleue? Cela concerne cent à cent cinquante logements, occupés par des Saint Mauriens. Devront-ils faire plusieurs centaines de mètres pour garer leur voiture dans la rue? Personnes âgées, ou couples avec de jeunes enfants sont, pour le moins, désappointés et on les comprend ! C'est ce que j'ai fait remarquer à Monsieur le Conseiller Municipal en lui demandant de faire le maximum pour examiner ce problème rapidement et lui trouver, au plus vite, une solution satisfaisante. Une autorisation spéciale de stationnement ? Une réduction de la zone rouge en la transformant en zone bleue ?... Je ne doute pas de l'ingéniosité des élus pour régler ce problème. De nouvelles habitudes sont à prendre et, bien entendu, cela nous exaspère ! Mais quand les problèmes sont récurrents, il faut coûte que coûte y remédier pour que le vivre ensemble s'améliore.

Hervé Reicher
Président du Comité de quartier de Champignol

NOUVELLES REGLES CONCERNANT LE STATIONNEMENT :

Zone bleue : 1h 30 maximum de stationnement gratuit justifié par un disque spécial.

Zone rouge : 30 mn de stationnement gratuit justifié par un ticket délivré par une borne (horodateur) ; au-delà, le stationnement est payant.

Les personnes handicapées, titulaires d'une carte spéciale nominative placée derrière le pare-brise de leur véhicule, peuvent stationner dans les 2 zones sans se soucier ni d'un disque, ni d'un ticket, ni d'un macaron, ni de durée, mais avis aux fraudeurs : la sanction prévue par la loi est très sévère !

EN ZONE BLEUE, LA VERBALISATION COMMENCERA LE 1er OCTOBRE 2015

HISTOIRE DE CHAMPIGNOL

Flânerie à Champignol dans les rues dédiées aux peintres

(Avant de parler peinture, saluons les habitants de la rue Marignan qui célèbrent ces 13 et 14 septembre 2015 le 500ème anniversaire de la victoire de Marignan remportée par le jeune François 1er en 1515.)

Rue Carpeaux - Jean-Baptiste CARPEAUX, né en 1827, mort en 1875, fut un célèbre sculpteur néo-baroque du 2nd Empire, mais il fut aussi peintre et dessinateur. En 1844 il entre à l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier de RUDE. Prix de Rome obtenu en 1854. Retour à Paris, à la Cour impériale, en 1862. Un chef d'œuvre de sa sculpture : « Ugolin entouré de ses 4 enfants ». De nombreuses œuvres de CARPEAUX sont à Paris au Petit Palais et au Musée d'Orsay.

Rue Gustave Doré - Né en 1832, mort en 1883 (sa tombe est au cimetière du Père Lachaise), Gustave DORE a été à la fois illustrateur, graveur, bédéiste, peintre, sculpteur. Ses premières œuvres d'illustrateur sont publiées à 13 ans. Nombreux dessins et vignettes pour des journaux satiriques. Ses « Travaux d'Hercule » sont la 1ère BD publiée en France. Sa renommée était internationale mais il déplorait de n'être pas reconnu comme peintre. A sa mort à 51 ans, ses œuvres représentaient plus de 10.000 pièces.

Rue Detaille - Edouard DETAILLE né en 1848, mort en 1912 et inhumé au Père Lachaise, a été un peintre académique. Il a peint surtout des scènes militaires (son grand-père avait été Intendant dans la Grande Armée) empreintes de précision et de réalisme. Il a illustré l'épopée napoléonienne. Pendant la guerre de 1870-71 il s'engage dans l'armée et prend part à la bataille de la Marne au-dessus de Saint-Maur : il peindra des scènes de la bataille de Champigny. Il est également l'auteur de 390 dessins et aquarelles des uniformes de l'armée française. Depuis 1915, la plupart de ses œuvres sont au Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides.

Rue Henri Regnault - Né en 1843, prix de Rome en 1866, tué en 1871 lors des derniers combats de la guerre franco-prussienne, Henri REGNAULT a été marqué par ses séjours en Espagne et en Afrique du Nord qui ont fait de lui un peintre orientaliste. Son œuvre majeure « Exécution sans jugement sous les rois maures de Grenade » peinte en 1870 a été acquise un an après sa mort à 28 ans par l'Etat, elle est au Musée d'Orsay.

Rue Ingres - Peintre néo-classique, né en 1780, prix de Rome en 1801, mort en 1867 (son tombeau est au Père Lachaise), Jean-Auguste-Dominique INGRES a séjourné longtemps à Rome où il a peint des nus. Ses œuvres majeures « La Grande Baigneuse », « Le Bain Turc » ou « La Grande Odalisque » sont au Musée du Louvre. Après son veuvage, il se remarie et rentre en France où il termine sa vie comme membre du Sénat Impérial. Il était aussi un violoniste si confirmé que toute activité dérivative a pris la dénomination de « violon d'Ingres ».

DES NOUVELLES DE CHAMPIGNOL

Du nouveau chez les commerçants

Qui a dit que le commerce se mourait à Champignol ? Nous constatons plutôt un regain de vitalité avec la venue de jeunes commerçants qui misent sur Champignol !

- le "**Salon d'Anna**", situé au 7 avenue du 11 Novembre, accueille toutes les femmes qui ont envie d'une nouvelle coiffure à la mode pour changer de look.
- **Cartridge World**, les spécialistes de l'impression sont à votre disposition pour vous équiper en imprimante, en papier et autre toner. Plus besoin de courir, allez à l'angle de la rue Adam et La Fayette, ils vous attendent !
- **PELFINI**, une charmante petite boutique de mode, vous propose vêtements et accessoires dans le coup, place du marché à Champignol.
- **Coup de neuf chez notre sympathique boucher** : Eric, a refait une beauté à son magasin, encore mieux adapté à une clientèle, de plus en plus nombreuse, qui apprécie la bonne viande et les bons produits. Et, comme un bonheur n'arrive jamais seul, il est depuis peu, l'heureux papa d'un petit César qui fait la joie de toute la famille ! Toutes nos félicitations à la maman.